

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LOT ET GARONNE

Pôle Santé Publique et Environnementale

Destinataires

- MAIRIE DE AGEN
- LOFT ONE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux de piscines :

Unité de Gestion : PISCINE DU CLOS DE DIANE

Prélèvement	00071140	Commune	AGEN
Unité de gestion	0179 PISCINE DU CLOS DE DIANE	Prélevé le :	jeudi 13 août 2020 à 14h03
Installation	UDI 000589 BASSIN DU CLOS DE DIANE	par :	DORIAN GARDES
Point de surveillance	P 0000001262 BASSIN DU CLOS DE DIANE	Type visite :	PI
Localisation exacte	TRANCHE D'EAU SUPERFICIELLE MILIEU BASSIN	Motif :	CS

Mesures de terrain	Résultats	Normes	Observations
Prélèvement sous accréditation	O SANS OBJET		
Température de l'air	25 °C		
Température de l'eau	28 °C		
pH	6,7 unité pH		Valeur hors normes
Acide isocyanurique	126 mg/L		Valeur hors normes
Chlore combiné	1,60 mg(Cl₂)/L		Valeur hors normes
Chlore disponible	14,72 mg(Cl ₂)/L		
Chlore total	16,32 mg(Cl ₂)/L		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'EAU DE HAUTE-GARONNE, LAUNAGUET 3101

Type de l'analyse : PISCI

Code SISE de l'analyse : 00071202

Référence laboratoire : 20081102078101

Analyses laboratoire	Résultats	Normes	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL		
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)		
Staphylocoques pathogènes	0 UFC/(100mL)		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES			
Oxydab. KMnO ₄ en milieu acide à chaud	1,3 mg(O ₂)/L		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00071140)

Les résultats bactériologiques sont conformes aux normes réglementaires applicables (article D1332-1 à D1332-15 du code de la santé publique). Par contre, il faut veiller à maintenir un taux de stabilisant compris entre 30 et 50 mg/l et ne pas dépasser 75 mg./l. De plus, la valeur en chloramines ne doit pas être supérieure à 0,6 mg/l. Enfin, le pH de l'eau est trop faible : il doit être compris entre 6,9 et 7,7 unités ; à surveiller attentivement.

Signé à Agen le 21 août 2020

Pour le Directeur,



ARHANCET FLORENCE